



A Saint-Denis, le Mardi 07 Juillet 2020

## Accident de personne en gare de Colmar...

Le 02 Juillet 2020, un accident de personne est survenu en gare de Colmar sur le train 96215 assurant la liaison Strasbourg-Bâle. Ce nouvel accident sur la région Grand Est était malheureusement prévisible. En effet cet accident dramatique survient dans un contexte bien particulier. Récemment, la direction a mis en place une nouvelle procédure de départ des trains pour se conformer à une directive européenne et satisfaire aux règles de l'ouverture à la concurrence du transport ferré de voyageurs. Depuis de nombreuses années, la Fédération SUD-Rail dénonce les réorganisations de la SNCF qui la fragilise chaque jour un peu plus, en affaiblissant son ADN, à savoir la sécurité des circulations avant tout.

### La sécurité des circulations

La région Grand Est a depuis longtemps appliqué avec le plus grand zèle les directives nationales. Les élus SUD-Rail n'ont eu de cesse de mettre en garde cette Direction aveuglée par la lecture de ses tableaux statistiques, oubliant que derrière les chiffres, il y a des cheminot-es ainsi que des voyageuses et voyageurs.

Les procédures de sécurité de la SNCF se sont construites au fil de son histoire. L'expertise cheminote en matière de sécurité des circulations, reconnue partout dans le monde, n'est plus à démontrer. Elle s'est toujours basée sur la volonté de ne pas voir un incident ou un accident se reproduire. Vouloir aujourd'hui balayer ce savoir-faire vital pour cadrer avec des directives européennes en vue de favoriser l'ouverture à la concurrence « libre et non faussée » est dangereux pour les cheminot-es et les usagers.

Le Jeudi 02 Juillet 2020, un homme a tenté de descendre d'un train « Corail » alors que la procédure de départ avait été dite terminée, et que le train faisait ses premiers tours de roues. Aujourd'hui le bilan humain est dramatiquement élevé et nos pensées vont vers cet homme de 88 ans qui va au mieux, s'il ne succombe pas à ses blessures, finir sa vie unijambiste.

Depuis l'annonce de la mise en place de cette nouvelle procédure d'autorisation de mise en mouvement des trains, les élus SUD-Rail et la Fédération ont averti, interpellé, dénoncé, auprès de la Direction SNCF, la mise en place dogmatique et bâclée de cette nouvelle procédure de départ des trains, aussi bien en matière d'infrastructures que de matériels roulants.

**Une « boucle de rattrapage » lors de la mise en mouvement des trains a été supprimée.  
Les accidents et incidents ne vont malheureusement qu'augmenter !**

La présence d'un « agent de départ » en gare aurait permis d'arrêter le train bien plus vite et ainsi de limiter les conséquences physiques sur cet usager. La SNCF, alertée à maintes reprises, ne pouvait ignorer ce risque. **Elle doit revenir en arrière sur cette nouvelle désorganisation, au risque de voir d'autres accidents se produire !**

La Fédération SUD-Rail espère que l'usager accidenté pourra se rétablir et lui apporte ainsi qu'à toute sa famille tout son soutien

**La SNCF se doit de transporter ses usagers en toute sécurité car la vie, elle, n'a pas de prix !!**



FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS  
TEL : 01 42 43 35 75 @ : sud.rail.federation@gmail.com  
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr  
FACEBOOK : @sudrailofficiel  
TWITTER : @Fede\_SUD\_Rail

Union  
syndicale  
**Solidaires**